

Sous la direction de  
Antoine Arjakovsky

Églises orthodoxes :  
quelles réformes  
pour construire la paix ?

L'Harmattan

Du même auteur

Antoine Arjakovsky (dir.), *Les Églises et la construction de la paix en Ukraine*, Paris, L'Harmattan, 2024.

Cet ouvrage est le fruit du séminaire de recherche du Collège des Bernardins et de l'Institut chrétiens d'Orient en partenariat avec l'ACER-MJO (mouvement de jeunesse orthodoxe) et l'Église gréco-catholique ukrainienne qui s'est tenu entre janvier et juin 2025 sur le thème « Comment aider les Églises orthodoxes à se réformer et à construire la paix ? ».

Ce texte a été publié avec le soutien de l'Œuvre d'Orient, de l'Institut chrétiens d'Orient et du Collège des Bernardins.

© L'Harmattan, 2026  
5-7, rue de l'École-Polytechnique - 75005 Paris

[www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)

ISBN : 978-2-336-59289-3

EAN : 9782336592893

Dépôt légal : février 2026

## Sommaire

Introduction .....	7
--------------------	---

### **PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

#### I.

### QUEL NOUVEAU RÉCIT POUR L'ÉGLISE ORTHODOXE ?

1. Pour tenter de comprendre l'évolution de l'Église depuis les années 1990 .....	19
--	----

**PÈRE ALEXEI UMINSKY**

2. Le Patriarcat de Moscou et les politiques contemporaines de la mémoire .....	27
--	----

**PÈRE ANDREÏ KORDOCHKINE**

#### II.

### L'ÉGLISE ORTHODOXE A-T-ELLE UN PROBLÈME AVEC LE DROIT ?

1. L'Église orthodoxe et le nihilisme canonique .....	43
---	----

**CONSTANTIN VETOCHNIKOV**

2. Le Droit Canonique de l'Église Gréco-Catholique ukrainienne comme source d'inspiration pour l'Église orthodoxe .....	53
---	----

**MGR IHOR RANTSYA**

#### III.

### L'ÉGLISE ORTHODOXE EST-ELLE EN MESURE DE PARTICIPER À UN SYNODE ŒCUMÉNIQUE SUR LA MISSION ET L'ÉVANGÉLISATION ?

1. En Église, il ne saurait être question de résignation .....	69
--	----

**PÈRE ALEXIS STRUVE**

2. Œcuménisme orthodoxe ukrainien et unité de l'orthodoxie ukrainienne au XXI <sup>e</sup> siècle.....	75
---	----

**PÈRE GUEORGUI KOVALENKO**

IV.  
L'ÉGLISE ORTHODOXE EST-ELLE PRÊTE  
À ADOPTER UNE RÉFORME LITURGIQUE ?

1. Sur la réforme liturgique de l'Église orthodoxe .....89  
**PÈRE GEORGES ASHKOV**
2. Thèses sur les conditions préalables aux réformes dans  
l'Église orthodoxe .....111  
**PÈRE VIACESLAV RUBSKI**

V.  
QUELS EXEMPLES À SUIVRE POUR  
UNE RÉFORME DES ÉGLISES ORTHODOXES ?

1. Trois figures de renouveau dans l'Église orthodoxe  
en France du 20<sup>e</sup> siècle .....117  
**OLGA LOSSKY**
2. Le métropolite André Cheptytskyi et le patriarche  
Josyf Slipyj : Deux figures réformatrices de l'Église  
gréco-catholique ukrainienne .....127  
**MGR HLIB LONCHYNA**
3. Le combat entre la lumière et les ténèbres.  
Pour défendre la civilisation européenne .....135  
**STÉPHANE RÉMUS-BOREL**

VI.  
CONCLUSIONS

1. Conclusions du séminaire de recherche :  
Églises orthodoxes : quelles réformes pour construire  
la paix ? .....147  
**ANTOINE ARJAKOVSKY**
2. Conclusions du séminaire .....183  
**PÈRE DOMINIQUE BEAUFILS**

## **Introduction**

Cette synthèse a été rédigée par le Conseil scientifique du séminaire de recherche composé de : Antoine Arjakovsky, Jérôme Dartiguenave, Ségolène Mykolenko, Mgr Ihor Rantsya, Cyrille Sollogoub, André Veriter.

### **I/ Le contexte : La prise de conscience d'une crise de l'Église orthodoxe**

– L'une des quatre causes de la guerre en Ukraine trouve son origine dans la crise de l'Église orthodoxe.

– La situation de l'Église orthodoxe, en Russie, mais aussi en Ukraine et dans le monde est extrêmement préoccupante : là où les Églises orthodoxes sont en position majoritaire, elles sont dominées par les tentations de l'impérialisme, du nationalisme, du traditionalisme et du ritualisme.

– La guerre menée par la Russie en Ukraine est devenue un sujet tabou : les Églises orthodoxes ne sont pas en mesure d'adopter une position commune sur la guerre ni de proposer des solutions de sortie de crise.

– Un schisme, décidé par Moscou, oppose le patriarcat de Moscou et le patriarcat œcuménique.

– Le processus conciliaire panorthodoxe est aujourd'hui au point mort.

– Cette crise de la conciliarité fait apparaître d'autres fragilités plus structurelles du monde chrétien orthodoxe. Il apparaît en effet que les Églises orthodoxes ne disposent pas d'une histoire commune partagée. On mythifie le passé. On en vient alors, comme en Ukraine, à recourir à la violence pour détruire toute forme d'opposition à une vision fantasmagorique du réel.<sup>1</sup>

– Les Églises orthodoxes ne disposent pas d'un droit canon unifié.

– L'Église orthodoxe, tentée par l'hérésie de l'ethnophylétisme, n'est pas parvenue à imposer un modèle d'appartenance à l'Église qui dépasse la conscience nationale ou linguistique.

– L'engagement œcuménique, caritatif et missionnaire des Églises orthodoxes s'est lui aussi singulièrement rétréci depuis plusieurs siècles.

– La vie liturgique représente, elle aussi, un objet de contestation : le principal étant la difficulté qu'ont un nombre important de chrétiens de pouvoir prier dans leur propre langue à l'église ou à comprendre des textes qui demandent une catéchèse initiatique.

– Les responsables ecclésiastiques ne sont toujours pas parvenus à s'accorder sur un calendrier liturgique commun avec les Églises catholiques et protestantes, rendant possible la célébration de la fête de Pâques en commun.

– La question de la place de la femme dans l'Église, ou du rôle des couples mixtes inter-confessionnels, fait l'objet de nombreuses publications ou conférences, mais il n'y a guère d'évolution sensible.

**Le concile panorthodoxe de Kolymbari en 2016 a tenté de répondre, parfois avec audace, à un certain nombre de questions divisant le monde orthodoxe. Mais**

---

<sup>1</sup> 2025-Mission-Eurasia-report-on-Ukraine-ENG.pdf

ce concile a été critiqué par les Églises qui l'ont ignoré et il n'a pas fait l'objet d'un véritable travail d'explication par les Églises qui y ont participé<sup>2</sup>.

**Néanmoins, des voies de réforme sont possibles :** Des représentants éminents de l'Église orthodoxe avaient su diagnostiquer, il y a plus d'un siècle, les travers principaux de leur tradition confessionnelle. **L'école, dite de Paris** de la théologie orthodoxe, avait déjà produit beaucoup de fruits de renouveau : une redécouverte de la dimension communautaire de l'Église et de la place centrale de l'Eucharistie, un engagement œcuménique au sens inter-confessionnel et inter-religieux du terme, un renouveau liturgique et iconographique, ainsi que de nombreux témoignages de sainteté. Ces théologiens appelaient à un véritable *aggiornamento* de l'Église orthodoxe dans son ensemble. Ce renouveau a marqué un grand nombre de penseurs chrétiens orthodoxes. Au-delà même de l'Église orthodoxe, nombre de penseurs chrétiens catholiques, anglicans, luthériens et réformés furent marqués par ce renouvellement de la métaphysique chrétienne.

Au fil du temps, cette école de Paris fut progressivement négligée voire oubliée. Cependant, de nouveaux ouvrages récents ont fait apparaître la cohérence profonde de cette école et l'extrême pertinence de certaines de ses propositions pour le temps présent. C'est pourquoi, en s'appuyant sur le renouveau bien compris de l'École de Paris de la pensée chrétienne orthodoxe, il semble possible de suggérer un certain nombre de réformes aux Églises orthodoxes. Réformes qui ont pour objet de retrouver l'orthodoxie de la foi. Ainsi que l'écrivait, en 1932, l'un des représentants de cette École de Paris, le père Serge Boulgakov : « L'Église du Christ n'est pas une institution, elle est la vie nouvelle avec et dans le Christ, mue par

---

<sup>2</sup> Official Site - The Holy and Great Council of the Orthodox Church

l'Esprit Saint ». Il s'agit donc d'une réalité divino-humaine qui doit maintenir, sans mélange et sans séparation, ses dimensions créée et incréée. L'Église, comme espace-temps de la divino-humanité, comme anticipation du Royaume de Dieu sur la terre, est donc à la fois baptismale, eucharistique, pastorale et nuptiale.

Il redevient dès lors possible **de tenir ensemble** les quatre pôles principaux de la rationalité chrétienne orthodoxe, **la mémoire fidèle, la vérité droite, la connaissance de justice et la juste glorification** et d'envisager les voies possibles de réformes autour de ces pôles.

## II/ Les voies possibles de réforme

### 1. La mémoire fidèle : démythologiser l'historiographie de l'Église orthodoxe.

Premièrement une telle approche autorise une approche critique de l'historiographie largement mythifiée de l'Église orthodoxe, « l'Église des sept conciles ». Il serait bénéfique de créer une commission mixte d'historiens et de théologiens prêts à renouveler le récit dit « traditionnel » de l'Église orthodoxe.

Ceci suppose qu'il soit accepté que les Églises sont des organismes divino-humains, incarnés dans l'histoire, qui disposent de zones d'ombre qui doivent être éclairées afin de leur permettre de rayonner à nouveau.

Cette proposition d'une nouvelle histoire des Églises orthodoxes, y compris en France, devrait s'accompagner de dialogues avec des historiens appartenant à différentes traditions confessionnelles afin de renforcer encore le caractère profondément œcuménique de l'unique Église du Christ.

Ce travail permettrait en particulier de réhabiliter le concile œcuménique de Florence comme ayant été, au regard de l'histoire<sup>3</sup>, un véritable concile d'unité. Dans cette perspective l'Église orthodoxe d'Ukraine pourrait enfin disposer d'un récit qui lui soit propre et qui rende visible son émergence dès la période de sa fondation au X<sup>e</sup> siècle.

***Proposition 1 : Créer une commission mixte d'historiens et de théologiens, clercs et laïcs pour démythologiser l'historiographie de l'Église orthodoxe***

## **2. La vérité droite : S'appuyer sur un droit canon cohérent**

Le droit canonique de l'Église orthodoxe est un conglomérat éclectique de canons d'origines différentes ; ces canons ont été établis dans des contextes et à des époques spécifiques pour des cas particuliers, et leur application stricte nécessiterait des conditions de vie identiques. L'Église est dès lors confrontée au défi d'adapter l'enseignement chrétien aux nouvelles réalités au lieu de chercher à revenir en arrière.

Il apparaît, pour l'Église orthodoxe, la nécessité de codification des canons pour dépasser le balancement entre nihilisme et rigorisme juridique qui caractérise son histoire depuis plusieurs siècles. Mais elle n'a pas réussi à le faire à cause du manque d'unité des Églises locales.

Aujourd'hui, un travail de codification s'impose. Les Églises orthodoxes auraient tout intérêt à s'inspirer -voire profiter- de celui déjà effectué par les Églises catholiques orientales, tant pour la constitution du corpus des textes que pour la méthodologie.

---

<sup>3</sup> *Le Concile de Florence (1438/39)- une relecture œcuménique ; The Council of Florence (1438/39) - an Ecumenical Rereading*, A. Arjakovsky, B. Hallensleben, Aishendorff Verlag, 2021.

Le rôle du patriarcat œcuménique ne serait-il pas précisément de lancer la dynamique et de coordonner ce travail au service de toutes les Églises autocéphales et de l'unité de la Communion orthodoxe ?

Il serait utile d'aider l'Église orthodoxe à **développer un code de procédure** selon lequel les tribunaux traitent les cas, en garantissant le droit d'appel

*Proposition 2 : Mettre en place une commission de codification du droit canonique, sous l'égide du Patriarcat œcuménique.*

**3. La connaissance de justice : Développer une synodalité élargie aux fidèles laïcs.** La vérité-juste ne doit pas se reposer uniquement sur le synode des évêques. Elle doit être recherchée et appliquée à tous les niveaux de la structure ecclésiale : paroisse, diocèse, métropole. Elle s'accomplit dans une synergie de l'action liturgique, du témoignage, du service et de la communion.

En Ukraine la fraternité Sainte Sophie, qui réunit des laïcs et des clercs de différentes juridictions, notamment de l'Église orthodoxe d'Ukraine (EOD'U) et de l'Église orthodoxe ukrainienne (ex-Patriarcat de Moscou, EOU-exPM), cherche précisément à promouvoir une « orthodoxie ouverte ».<sup>4</sup>

Pour les membres de la fraternité Sainte Sophie, il s'agit de promouvoir un droit qui respecte à la fois la souveraineté propre à toute Église locale, selon le modèle fractal<sup>5</sup> et liturgique des premières communautés chrétiennes, et la primauté reconnue depuis le premier millénaire par les

---

<sup>4</sup> 2024-Religiya-religion-ENGL.pdf

<sup>5</sup> Une figure fractale est un objet mathématique qui présente une structure similaire à toutes les échelles. En l'occurrence en matière ecclésiologique, chaque communauté ecclésiale constitue le corps du Christ ; il en est de même pour chaque Église locale ; idem pour l'Église kath'hôlique universelle.

Églises orientales au siège de Constantinople (après celle de Rome). Il convient aujourd'hui de dépasser cette conflictualité entre le principe de communion des Églises locales, égales en dignité, et le principe de primauté universelle et personnelle incarné dans l'histoire.

Il convient de faire preuve de créativité juridique pour permettre de réguler les conflits inter-ecclésiaux au moyen, par exemple, d'un synode panorthodoxe permanent de primats, reconnaissant clairement à la fois le fondement divin de la primauté de service dans l'Église et la caractéristique historique, enracinée dans l'évangile et dans la tradition de l'Église, de l'ordre des Dyptiques (ordre de commémoration des primats des différentes Églises locales en communion).

Ainsi que l'écrivait le père Jean Meyendorff, il serait souhaitable que « le patriarcat œcuménique ait un personnel internationalisé et que siège en permanence autour de lui un comité représentant les autres Églises autocéphales, bref que soit instaurée une conciliarité dynamique et permanente »

***Proposition 3 : Développer les instances de concertation entre clercs et laïcs à tous les niveaux de la vie ecclésiale et instaurer un synode permanent panorthodoxe autour du patriarche œcuménique, assisté par un personnel internationalisé.***

#### **4. La juste glorification : Revisiter les pratiques liturgiques**

– Le premier point à réformer est de reconnaître à chaque Église locale la possibilité de prier en différentes langues, à commencer par la langue vernaculaire.

– Il serait également souhaitable de revoir les textes des offices et leur déroulement vers plus de simplicité et d'intelligibilité dans un souci de pastorale et de cohérence liturgique, ce que certaines communautés ont déjà commencé à faire, conscientes de leur mission

d'évangélisation, et de rappeler que la Tradition – à ne pas confondre avec des traditions figées – est vivante de la vie de l'Esprit.

– Il existe encore quantité de blocages que le concile panorthodoxe n'est pas parvenu à résoudre, telle la célébration le même jour de la résurrection du Christ.

Il s'agit aujourd'hui de soutenir les initiatives nombreuses qui ont été faites par des chrétiens depuis des siècles, et plus récemment par le groupe « Pascha together 2025 » et par les appels à célébrer le même jour la résurrection du Christ du pape François, du patriarche Bartholomée et d'autres leaders religieux pour que tous les chrétiens célèbrent Pâques le même jour.

La décision concernant la fixation de la date de Pâques prise collégalement, dans une démarche synodale, serait de la seule responsabilité des Églises locales et de celle de leurs fidèles.

***Proposition 4 : Encourager les initiatives visant à revisiter les rites et pratiques liturgiques et permettre aux Églises locales de fêter Pâques selon la règle de Nicée.***

### **III/ Le nécessaire renouveau spirituel : Convertir son cœur**

Une prise de conscience initiale, faite d'introspection spirituelle, d'humilité, de réalisme et d'ouverture œcuménique, doit être faite par les fidèles de l'Église qui se définit comme orthodoxe. L'Église dite orthodoxe, en effet, n'est pas la seule Église du Christ sur la terre.

Cette prise de conscience, réalisée dans la prière et l'écoute de l'Esprit-Saint, dans une sorte d'épiclèse, nécessite que chaque fidèle orthodoxe s'engage sur un chemin de conversion.

L'Église est divino-humaine, elle n'a pas qu'une nature divine et éternelle, elle a aussi une mission dans l'histoire qui consiste à préparer l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre

Affirmer, comme cela est fréquemment dit, que l'Église orthodoxe aujourd'hui est essentiellement identique à l'Église de tous les âges est incorrect, d'une part parce que l'Église ne vit pas comme celle qui est décrite dans le livre des Actes des apôtres, et d'autre part parce que cette Église est aujourd'hui divisée en une quantité d'Églises qui ne sont plus en communion. De plus l'Église, dans le credo de Nicée Constantinople, est un objet de foi et non pas une marque qu'on pourrait s'approprier.

***Proposition 5 : Soutenir toutes les initiatives pastorales, à tous les niveaux, visant à aider les fidèles orthodoxes à changer leur regard sur la place de leur Église dans la mission donnée par le Christ à tous ses disciples d'aller enseigner et baptiser les nations. Les Églises ne peuvent remplir leur mission d'évangélisation que si elles sont libres et indépendantes à l'égard des Etats.***

## **Conclusion**

D'une façon générale, l'Église orthodoxe vit l'histoire, de par sa conscience liturgique et eschatologique, plus du côté du « déjà là » du Royaume de Dieu sur la terre que du « pas encore » de l'histoire chronologique. Or les chrétiens orthodoxes « croient en » l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Sa plénitude, entrevue dans la foi comme en devenir, les constitue dans leur dynamique existentielle. La réforme des Églises orthodoxes trouve son sens dans cette tension à rétablir entre la conscience eschatologique et la conscience historique. *Croire en* l'Église, Une, Sainte, Catholique et Apostolique, permet précisément de rétablir cette tension, ces quatre termes étant inséparablement liés,

interagissant dans une tension entre le « déjà là » et le « pas encore. **« L'Orthodoxie dans l'histoire, ce n'est pas brillant. Mais l'histoire dans l'Orthodoxie trouve son sens. Et ce sens s'appelle Résurrection ».** (Olivier Clément)

Au même titre que le pôle de la sainteté de l'Église permet à celle-ci de vivre pleinement l'unité de la foi, l'apostolicité de l'Église est fondamentale. Car elle lui commande d'abandonner toute posture statique, en concevant sa mission d'évangélisation de façon pleinement « kath hôlique ». L'exemple de certaines Églises orthodoxes moyen-orientales montre qu'en situation minoritaire, libérées de toute tentation césaro-papiste l'ouverture aux Églises sœurs peut s'en trouver facilitée. Si le dialogue académique et théologique est primordial pour lever les verrous qui se sont mis en place avec le temps, bien souvent sur la base de querelles politiques, le travail d'ouverture doit être mis en œuvre par les institutions elles-mêmes.

Compte tenu des constats qui ont été faits, ainsi que des propositions de réformes structurelles, mais aussi du nécessaire renouveau spirituel indispensable à tout nouveau printemps de l'Église, les chrétiens orthodoxes gagneraient aujourd'hui à **retrouver, avec l'aide de l'Esprit-Saint, tout à la fois un sens méta-critique de l'histoire, une conception sapientielle et personnaliste de la justice et du droit, une conscience plus sacramentelle et théophanique de la divinité, et une connaissance plus approfondie de l'hagiologie œcuménique.**